

Politique de décontamination dans le cadre de la lutte contre les incendies*

*à utiliser conjointement avec le RCSST

(Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail)

EXEMPLE DE PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE STANDARD

PRÉVENTION DE L'EXPOSITION ET DÉCONTAMINATION

- A. But : Fournir à tous les pompiers fédéraux, ou sous réglementation fédérale, chez les employeurs privés, une politique et une procédure concernant à la fois la décontamination sur place et la décontamination au poste de toutes les tenues d'intervention, des équipements de protection individuelle (EPI) et de la peau à la suite d'une exposition aux produits de combustion ou à d'autres contaminants.¹ Cette politique inclut la décontamination de la peau au moyen d'une douche hors des lieux, et couvre les situations d'urgence et les séances de formation où un pompier a pu être en contact avec des produits chimiques nocifs et cancérigènes potentiels ou inconnus. Les procédures couvrent le nettoyage, l'entreposage et le transport des EPI personnels afin de réduire au minimum le transfert de contaminants sur les équipements par contact avec la peau nue, ainsi que l'inhalation de contaminants atmosphériques et/ou toute autre voie d'exposition. Le respect scrupuleux de ces procédures permettra de réduire au minimum la contamination et de mieux prévenir l'exposition.
- B. Historique : La décontamination sur place des EPI et de la peau est effectuée pour éliminer les contaminants suite à l'exposition aux produits de la combustion. Elle peut réduire les composés dangereux qui pénètrent dans l'organisme par absorption, ingestion et inhalation. Se doucher le plus tôt possible après un incident peut réduire davantage l'absorption de composés dangereux.
- C. Portée : Ces instructions s'appliquent à tous les pompiers et au personnel participant aux opérations d'urgence sur place et/ou à la formation et/ou aux incidents imprévus entraînant une exposition aux produits de la combustion. Des instructions et des procédures de décontamination supplémentaires peuvent être nécessaires pour le nettoyage spécialisé lorsque le commandant du lieu de l'incident (CLI) le détermine.
- D. Examen : La présente politique doit être révisée en conjonction avec le Programme de prévention des risques (PPR) tel que décrit à la Partie XIX du RCSST (Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail), au moins tous les trois (3) ans.

- E. Objectif : Assurer la décontamination des EPI et de la peau afin de réduire la possibilité que les composés dangereux présents dans les produits de combustion ne pénètrent dans l'organisme.
- F. Rapidité : La décontamination doit mettre l'accent sur la minutie, et non sur la rapidité. Dans des conditions non critiques, certaines actions de bon sens devraient être prises, comme la décontamination en premier du pompier ayant la réserve d'air la plus faible. La rapidité n'est importante que lorsqu'une victime est impliquée et même dans ce cas, la décontamination doit être aussi complète que possible. Les circonstances peuvent imposer une décontamination d'urgence, par exemple lorsqu'une combinaison de protection est déchirée ou endommagée, ou lorsqu'un pompier est blessé. La décontamination d'urgence peut être requise lorsque des civils contaminés ou d'autres travailleurs d'urgence (policiers, ambulanciers, etc.) sont concernés.
- G. Formation : L'employeur, avec la participation et la consultation du comité d'orientation ou, à défaut, du comité local ou du représentant en matière de santé et de sécurité, élabore et met en œuvre un programme d'éducation et de formation des employés en matière de prévention et de contrôle des risques sur le lieu de travail, y compris la formation de tout le personnel en matière de décontamination, conformément à la présente politique. Le programme de formation comprendra une intégration exhaustive, des cours de recyclage et des démonstrations, ainsi que toutes les informations sur les dangers dont l'employeur a connaissance ou devrait avoir connaissance.

L'ensemble de cette politique doit être discuté au moins une fois par mois avec les travailleurs, des cours de recyclage doivent être dispensés régulièrement, et tout le personnel doit parfaitement connaître cette politique et ses annexes. Les compétences en matière de décontamination doivent être démontrées à l'issue d'une formation mettant l'accent sur la bonne connaissance de la pratique plutôt que sur une formation périodique comportant des tests, où les personnes se limitent à retenir occasionnellement ce qui leur est enseigné à des fins de tests.

L'employeur, avec la participation du comité d'orientation ou, à défaut, du comité local ou du représentant en matière de santé et de sécurité, examine et, si nécessaire, révisé le programme d'éducation et de formation des employés au moins une fois par an ou chaque fois que les conditions relatives à la présence de substances dangereuses changent, ou que de nouvelles informations sont mises à la disposition de l'employeur.

1. RESPONSABILITÉ

A. Tout le personnel en uniforme exposé aux produits de la combustion ou à d'autres contaminants est tenu :

1. de s'assurer qu'il effectue la décontamination sur place et la décontamination à la station selon les instructions du commandant du lieu de l'incident (CLI) ou de son représentant, et après avoir terminé toutes les missions opérationnelles, ce qui inclut le retour au poste pour les douches lorsque le CLI le demande. Dans de tels cas, si la décontamination complète et approfondie, telle que décrite dans les procédures (annexes A à H), n'est pas suivie, tout le personnel qui a été potentiellement exposé doit rédiger un rapport d'enquête de situation comportant des risques (RESCR) auprès du Programme du travail, et/ou un registre provincial des expositions à des risques similaires, à l'image du Registre des expositions de Worksafe BC.

B. Le commandant du lieu de l'incident (CLI) est tenu :

1. de déterminer quand la décontamination sur place est nécessaire,
2. de fixer le niveau approprié de décontamination du personnel de lutte contre l'incendie,
3. de circonscrire l'exposition aux matières dangereuses,
4. d'annoncer le lieu où la décontamination aura lieu,
5. d'élaborer un calendrier de libération des ressources qui limite le temps d'arrêt des unités pendant qu'elles retournent à leurs quartiers pour prendre des douches,
6. de s'assurer que le personnel respecte la directive,
7. de veiller au respect des lois, des règlements et des dispositions des conventions collectives en vigueur.

C. Tous les superviseurs et le personnel en uniforme sont tenus :

1. de surveiller et documenter l'exposition de leur personnel aux produits de combustion, et de veiller à ce que la décontamination des EPI et de la peau ait lieu sur place,
2. de respecter le calendrier de libération des ressources afin de limiter le temps d'arrêt du personnel lorsque celui-ci retourne dans ses quartiers pour prendre des douches,
3. de surveiller le canal de l'opérateur radio du terminal (ORT) chargé de déterminer le besoin de la ressource assignée pendant que le personnel et l'équipement sont nettoyés à la station,

4. de garantir que leur unité est disponible pour des interventions dès que possible après que le personnel et l'équipement sont nettoyés.

D. Tous les superviseurs sont tenus :

1. de veiller à ce que tous les pompiers soient suffisamment formés,
2. d'effectuer les inspections quotidiennes de leurs EPI conformément aux critères pertinents, lesquelles porteront à la fois sur la propreté et le fonctionnement de l'EPI qui leur a été attribué, comme cela a été abordé lors de la formation initiale, et
3. de s'assurer que tous les EPI partagés (non attribués) sont inspectés quotidiennement, tel que cela est prescrit.

Tous les EPI nécessitant un nettoyage ou une réparation doivent être nettoyés selon la procédure du service.

E. Les premières unités qui arrivent, ou le(s) pompier(s) désigné(s) par le CLI, sont tenus :

1. de préciser l'emplacement de la décontamination sur place et d'informer la chaîne de commandement,
2. de préparer la zone de décontamination sur place,
3. d'effectuer la décontamination sur place,
4. de préparer la zone d'enlèvement de l'EPI.

II. Santé et sécurité - Politique sur la décontamination en matière de lutte contre les incendies

A. Lancement de la décontamination sur place. La décontamination sur place des EPI doit être effectuée lors d'incidents où le personnel est exposé aux produits de combustion ou à d'autres contaminants, et lorsque le CLI le juge nécessaire.

B. Zone de décontamination sur place. Une zone de décontamination sur place doit être située en amont de la zone opérationnelle, à une distance telle qu'aucune exposition supplémentaire ne soit possible.

Pour choisir l'emplacement de la zone de décontamination, il convient de tenir compte des éléments suivants :

- conditions météorologiques (température, précipitations, etc.),
- direction du vent,
- pente du terrain,

- matériau de surface et porosité (herbe, gravier, asphalte, etc.),
- accès à de l'eau,
- accès à l'électricité et l'éclairage,
- proximité de l'incident,
- emplacement des égouts, canalisations et cours d'eau.

Lors de l'installation de la zone, si cela est possible et faisable, garantir ce qui suit :

- confinement de l'eau de lavage, si cela est nécessaire,
- réserve d'air respirable (appareil supplémentaire de protection respiratoire autonome – APRA),
- délimitation claire des frontières,
- démarcation précise des points d'entrée et de sortie, la sortie se faisant en amont, loin de l'incident et de sa zone contaminée,
- lieu d'attente au point d'entrée où le personnel contaminé peut attendre son tour sans propager davantage la contamination,
- accès au triage et à d'autres aides médicales à la sortie, si nécessaire,
- protection du personnel contre les mauvaises conditions météorologiques, si possible,
- sécurité et contrôle depuis la mise en place de la zone jusqu'au nettoyage final du site,
- distribution de sacs à ordures de qualité industrielle, en double ou triple emballage si nécessaire.

Les articles suivants doivent être placés à cet endroit :

1. brosse sèche,
2. seau de cinq gallons,
3. mélange savon liquide/eau : trois onces de savon à vaisselle (88ml) mélangées à trois gallons d'eau (11 litres),
4. brosse à récurer en plastique,
5. tuyau flexible d'un pouce provenant d'un appareil équipé d'une buse à faible débit et jet diffusé, ou d'un tuyau d'arrosage équipé d'une buse à jet brouillard

C. Décontamination du lieu de l'incident. La décontamination sur place exige que le personnel décontaminé garde son EPI au complet avec un masque et respire

à l'aide d'un APRA. Le personnel effectuant la décontamination doit porter un EPI approprié pour aider le personnel dans la zone opérationnelle -- gants en nitrile, protection des yeux et masque N100 (sans huile) ou masque avec filtration P100 au minimum.

1. Le personnel doit être affecté à la décontamination sur place en tant qu'unités assignées.
2. La décontamination sur place consiste en un nettoyage de la tête aux pieds ainsi que de la face avant et arrière de l'EPI, de l'une des façons suivantes, selon le degré d'exposition.

Le CLI, ou la personne qu'il a désignée à cet effet, détermine le degré d'exposition :

Nettoyage de routine - "type R" (décontamination à sec suivie d'une décontamination par voie humide) - Exposition à des produits de combustion secs pendant une courte durée. Voir l'annexe A - Nettoyage de routine, pour la procédure à suivre.

OU

Nettoyage avancé - "type A" (exposition possible de modérée à forte) - Exposition à la lutte contre les incendies intérieurs ou à des opérations extérieures tout en travaillant à proximité du feu pendant de longues périodes. Voir l'annexe B - Nettoyage avancé, pour la procédure à suivre.

OU

Décontamination suite à des risques extrêmement faibles (REF) voir l'annexe F

OU

L'une quelconque des méthodes ci-dessus conjointement avec la **décontamination spécialisée** (voir annexe E)

Quel que soit le type de décontamination choisi, le CLI, ou la personne désignée par lui, rédige, date et signe un rapport indiquant le type de décontamination retenu et les raisons de la décision. Ce rapport doit être envoyé au comité de la santé et sécurité (représentant) sans délai, mais au plus tard dans les 7 jours civils.

Le CLI veille au respect des obligations suivantes :

1. retrait obligatoire des EPI après la décontamination (voir l'annexe C - Sécurité – Règles de sécurité pour l'enlèvement des EPI), pour les procédures à suivre),

2. mesures obligatoires à respecter pour l'entreposage, l'entretien et le transport des équipements, des EPI et des vêtements (voir l'annexe D - Transport, entreposage et entretien des équipements, pour les procédures à suivre).

D. Enlèvement des EPI après la décontamination. Les EPI doivent être enlevés à côté de l'ère de décontamination et en aval, mais près de la zone de réadaptation/traitement médical. Les articles suivants doivent être placés à cet endroit :

1. gants imperméables,
2. lingettes hygiéniques,
3. masques de protection respiratoire,
4. grands sacs poubelles en plastique pour les EPI et les déchets (lingettes hygiéniques souillées et serviettes jetables).

E. Nettoyage de la peau lors de l'enlèvement des EPI. Le personnel doit utiliser des lingettes hygiéniques approuvées par le Ministère pour éliminer les contaminants sur la peau pendant le processus de déshabillage.

F. Respect obligatoire du plan de réadaptation/traitement médical en cas d'incident immédiatement après l'enlèvement terminé des EPI.

G. Enlèvement sur place des EPI contaminés. Pour limiter tout contact cutané avec les EPI à la fin de la décontamination, le personnel doit porter des gants imperméables lors de l'enlèvement des EPI. L'imperméable de feu, les pantalons, les gants et la cagoule contaminés doivent être placés dans un sac en plastique dont le dessus est fixé, et transportés à la station dans un compartiment où l'exposition est réduite au minimum.

H. Calendrier de libération des ressources. Les ressources comportant du personnel exposé doivent être libérées de manière systématique afin que le personnel opérationnel reste sur place pour réaliser les objectifs de l'incident. Les ressources ainsi libérées doivent rester affectées à l'incident à partir du moment où elles sont en route vers la station et ce, jusqu'à ce que la décontamination soit terminée (voir l'annexe D pour la procédure à suivre).

I. Douche après l'exposition. La décontamination sur place s'étend à la prise d'une douche à la station, dès que possible après l'exposition aux produits de combustion pour un lavage plus approfondi de la peau.

J. Urgences. Certains éléments de cette politique peuvent ne pas s'appliquer lorsque des incidents d'urgence nécessitent l'engagement immédiat de personnel et d'équipement. Dans tous ces cas, ou si les politiques de décontamination n'ont pas été suivies à la lettre, un rapport d'enquête de situation comportant des risques (RESCR) doit être déposé.

K. Assistance médicale. Les travailleurs ont le droit de se faire soigner par un professionnel de la santé de leur choix (aux frais de l'employeur).

III. PROCÉDURES À SUIVRE

ANNEXE A – Nettoyage de routine

Décontamination à sec suivie d'une décontamination humide pour l'exposition à des produits de combustion secs ou à d'autres contaminants pendant une courte durée inférieure à quarante-cinq (45) minutes.

Introduction

Cette procédure couvre toutes les opérations de lutte contre l'incendie qui entraînent une exposition à des produits de combustion ou à d'autres contaminants.

A. Le CLI détermine la nécessité d'une décontamination sur place, et pour ce faire il doit :

1. reconnaître le danger et circonscrire les besoins de décontamination sur place (type, emplacement, équipements et ressources humaines nécessaires),
2. désigner la/les unités responsables de la décontamination sur place et donner des directives sur le type de décontamination requis pour le personnel,
3. transmettre les attentes en matière de décontamination et indiquer l'emplacement de la zone de décontamination sur place

B. Préparation de la zone de décontamination sur place

Le personnel affecté aux unités de décontamination sur place doit localiser et préparer la zone en amont de l'incident et en aval de la zone de réadaptation/traitement médical. Le personnel chargé de la décontamination des autres personnes doit enfiler l'EPI approprié conformément à la politique.

C. Procédure - Nettoyage de routine - Décontamination à sec

Nécessité d'utiliser la brosse sèche et les lingettes humides fournies dans la 'Trousse de décontamination des pompiers'.

1. S'assurer que l'EPI approprié est en place et utilisé à la fois par le pompier qui est nettoyé et par le pompier qui effectue le nettoyage (préposé #1). Il est obligatoire que le pompier reste 'vigilant' pendant la décontamination à sec pour empêcher l'inhalation de toute particule.
2. Commencer par le haut de la tête et se servir de la brosse sèche pour enlever le plus grand nombre de particules possible des vêtements de protection individuelle (VPI) du pompier, ce qui inclut le harnais de l'appareil de protection

respiratoire autonome (APRA) et la bouteille d'air comprimé, ce qui devrait prendre au moins vingt (20) minutes.

3. Ne jamais utiliser moins de trois lingettes humides de la 'Trousse de décontamination des pompiers' pour essuyer le masque des pompiers afin d'essayer de retirer les particules les plus fines de cette zone particulièrement sensible.
4. Brosser le dessus puis le dessous des bottes du pompier et s'assurer qu'il ne reste aucun débris, y compris dans les rainures sous les semelles.

D. Procédure - Nettoyage de routine - Décontamination humide

Nécessité d'utiliser la brosse humide, le savon, les lingettes, les sacs à matières dangereuses et les combinaisons en Tyvek qui sont fournis dans la 'Trousse de décontamination des pompiers'.

1. S'assurer que l'EPI approprié est en place et utilisé à la fois par le pompier qui est nettoyé, le pompier qui effectue le nettoyage pendant la décontamination à sec (préposé #1), et le pompier qui effectue le nettoyage humide (préposé #2).
2. Remplir le seau de décontamination avec de l'eau et des portions de savon indiquées dans la 'Trousse de décontamination des pompiers' en utilisant l'eau provenant d'un appareil ou d'une bouche d'incendie via le tuyau 1 3/4".
3. Ne pas retirer le masque de l'APRA. Placer le casque sur la nuque.
4. Aider à rincer le pompier de la tête aux pieds avec une grande quantité d'eau à basse pression. Ne pas oublier de laver et de rincer le dessous des bottes du pompier. Inclure l'intérieur et l'extérieur du casque, du masque, du harnais, et l'intérieur des poignets du manteau jusqu'au revers (cette étape devrait prendre au moins vingt minutes).
5. Retirer tous les vêtements et accessoires de protection. Si possible, retirer la doublure du casque. Frotter tous les articles, y compris la doublure du casque, à l'intérieur et à l'extérieur, avec une solution de phosphate trisodique doux (1 à 2 %). Rincer ensuite à l'eau.
6. Enlever l'APRA et nettoyer les zones qui ont été oubliées, puis le mettre de côté.
7. Retirer l'EPI du pompier et l'emballer en utilisant l'un des grands sacs HAZMAT (matière dangereuse) qui se trouvent dans la 'Trousse de décontamination des pompiers'.
8. Utiliser au moins quatre lingettes humides pour nettoyer la zone du visage (en faisant attention à ne pas toucher votre visage avec vos mains), puis les mains, ensuite le cou, et une dernière lingette pour être encore plus minutieux.

9. Enfiler une paire de combinaisons en Tyvek que vous trouverez dans la 'Trousse de décontamination des pompiers'.

10. Il est fortement recommandé que le pompier se douche et enfiler un uniforme propre dès que possible.

III. PROCÉDURES À SUIVRE

ANNEXE B – Nettoyage avancée

Exposition possible de modérée à forte dans le cadre d'opérations de lutte contre l'incendie à l'intérieur ou à l'extérieur, tout en travaillant à proximité immédiate du feu ou d'un autre danger, pendant des périodes plus longues, soit plus de quarante-cinq (45) minutes. En cas de doute entre l'annexe A, Nettoyage de routine, et l'annexe B, Nettoyage avancé, toujours suivre la procédure de nettoyage avancé.

Introduction

Cette procédure couvre toutes les opérations de lutte contre l'incendie qui entraînent une exposition à des produits de combustion ou à d'autres contaminants, lorsqu'il y a une exposition possible de modérée à forte résultant d'une période prolongée à proximité du feu et de la fumée.

A. Le CLI détermine la nécessité d'une décontamination sur place, soit :

1. reconnaître le danger et cerner les besoins de décontamination sur place (type, emplacement, équipements et ressources humaines nécessaires),
2. désigner la/les unités responsables de la décontamination sur place et donner des directives sur le type de décontamination requis pour le personnel,
3. transmettre et communiquer les attentes en matière de décontamination et l'emplacement de la zone de décontamination sur place.

B. Préparation de la zone de décontamination sur place

1. Le personnel affecté aux unités de décontamination sur place doit localiser et préparer la zone en amont de l'incident et en aval de la zone de réadaptation/traitement médical. Le personnel chargé de la décontamination des autres personnes doit enfiler l'EPI approprié conformément à la politique.
2. Placer une brosse sèche à des fins d'utilisation.
3. Positionner un tuyau de 1" chargé à la pression de la pompe avec une buse ajustée au débit moyen et au jet brouillard moyen. On peut également utiliser un tuyau d'arrosage à jet diffusé.
4. Préparer un mélange d'eau savonneuse et de savon à vaisselle de trois onces avec trois gallons d'eau dans un seau de cinq gallons, et prévoir une brosse.

C. Personnel à décontaminer

1. Le personnel à décontaminer doit entrer dans la zone de décontamination après avoir terminé toutes les missions opérationnelles, équipé d'un EPI complet et respirer l'air de l'APRA.
2. Fermer toutes les poches de l'EPI, ouvrir les rabats-tempête et exposer la fermeture éclair.

Procédure – Nettoyage avancée

Sur le lieu de l'incident

1. Ne pas retirer le masque de l'APRA. Placer le casque sur la nuque.
2. L'assistant, vêtu des vêtements de protection et d'un APRA (plus une combinaison chimique jetable, si possible), doit rincer le pompier de la tête aux pieds avec de grandes quantités d'eau à basse pression, y compris l'intérieur et l'extérieur du casque, le masque, le harnais et l'intérieur des poignets jusqu'aux revers. La personne décontaminée se tient debout, les bras écartés du corps à 90 degrés, et les pieds écartés à la largeur des épaules.
3. Ne pas fumer, manger, boire ni se toucher le visage.
4. Mettre les APRA, les bouteilles usagées et tout équipement (y compris les tuyaux et les bâches) soupçonnés d'avoir été contaminés ou connus comme l'étant, dans des sacs à ordures. Sceller les sacs et les renvoyer à la station. Lorsque les circonstances le permettent, enlever et emballer également les vêtements de protection.

De retour à la station

5. Placer les sacs retournés du lieu de l'incident dans une zone extérieure bouclée, à l'écart de l'accès du public. Mettre les appareils hors service.
6. Se déshabiller complètement. Placer tous les vêtements (de protection et personnels) dans des sacs poubelles en plastique.
7. Placer les radios portables dans un sac séparé. Sceller les sacs et les placer dans une zone extérieure bouclée.
8. Prendre des dispositions pour la fourniture d'un certain nombre de fûts en acier. À leur arrivée, sceller les sacs poubelles contenant des articles contaminés dans les fûts. Marquer les fûts et les placer dans une zone extérieure fermée, d'un rayon minimum de 5 mètres.
9. Prendre des dispositions pour que les fûts soient ramassés et leur contenu analysé. Quelques-uns ou l'ensemble des articles peuvent être détruits ; certains peuvent être décontaminés et retournés.

10. Prendre une douche, se frotter tout le corps avec de l'eau et du savon, en insistant particulièrement sur les zones autour de la bouche et des narines, et sous les ongles. Se laver les cheveux avec un shampoing, se nettoyer soigneusement la moustache, le cas échéant, et répéter plusieurs fois si nécessaire.

III. PROCÉDURES À SUIVRE

ANNEXE C – Enlèvement des EPI en toute sécurité

Cette procédure couvre l'enlèvement des matériaux, dispositifs et vêtements de sécurité. Elles doivent être suivies quel que soit le processus de décontamination (nettoyage de routine, nettoyage avancé, nettoyage spécialisé ou décontamination à très faible risque).

A. Enlèvement des EPI en toute sécurité

1. Demander au personnel de quitter la zone de décontamination pour gagner celle désignée pour l'enlèvement des EPI.
2. Sélectionner une personne-ressource pour fournir un soutien, si nécessaire.
3. Positionner le pompier près du grand sac en plastique utilisé pour le transport de tous les EPI. Placer les articles dans le sac en question.
4. Enlever les gants de protection. Les mettre dans le sac en plastique. Éviter tout contact de la peau avec l'extérieur du gant.
5. Utiliser des lingettes hygiéniques pour se nettoyer les mains. Mettre les lingettes souillées dans un sac poubelle.
6. Se sécher les mains avec une serviette jetable propre.
7. Enfiler des gants imperméables.
8. Retirer tous les EPI en commençant par le masque et l'APRA, et en allant vers les pieds. Placer le casque, la cagoule, l'appareil facial, la veste, les pantalons et les bottes de combat dans un sac en plastique avec des gants.
9. Sceller le sac en plastique.
10. Enlever les gants imperméables et les mettre dans le sac poubelle.
11. Utiliser des lingettes hygiéniques pour nettoyer les zones de la peau susceptibles d'être exposées aux contaminants, telles que -- sans s'y limiter, le visage, les oreilles, le cou, les bras, les poignets et les jambes.

12. Placer les lingettes souillées dans un sac poubelle. Mettre les EPI ensachés dans le compartiment de l'appareil ou à un endroit où l'exposition est réduite au minimum.

B. Respecter les critères en matière de réadaptation et de traitement médical en fonction de l'incident, selon les instructions.

C. Le personnel doit retourner dans ses quartiers pour prendre une douche dès que cela est possible, et faisable, en uniforme. Enlever tous les vêtements portés sur les lieux, y compris les sous-vêtements et vêtements de dessous, et les mettre dans un sac poubelle pour les faire laver et/ou nettoyer à sec (opter de préférence pour cette dernière solution). Emmener tous les sacs poubelles contenant des vêtements contaminés à un endroit où ils peuvent être nettoyés séparément des autres vêtements. Prendre une douche, se frotter tout le corps avec de l'eau et du savon, en insistant particulièrement sur les zones autour de la bouche et des narines, et sous les ongles. Se laver les cheveux avec du shampooing, et nettoyer en profondeur la moustache, le cas échéant.

Ne pas fumer, boire, manger, aller aux toilettes ni se toucher le visage tant que la douche ne sera pas prise au complet

D. La ressource reste affectée à l'incident jusqu'à ce que tout le personnel exposé ait pris sa douche et que des EPI propres soient placés sur les appareils. Effectuer rapidement cette opération.

E. Remplacer les fluides. Lors d'incidents impliquant des matières dangereuses, en particulier lorsque les pompiers portent des combinaisons de protection contre les produits chimiques, une déshydratation grave peut se produire. Le remplacement des fluides ne doit être autorisé tant qu'une décontamination primaire ne sera pas terminée – en particulier un lavage autour de la tête et du haut du corps. Il est préférable de consommer les liquides à partir de cannettes avec des pailles (la paille est insérée par une personne ayant des mains non contaminées) ou, si s'i n'y a pas de cannettes ou que personne n'a des mains propres, au moyen d'un flacon compressible équipé d'un tube à boire, identique à ceux dont se servent les athlètes. Ces mesures doivent faire partie de procédures de réadaptation complètes devant être élaborées en consultation avec vos prestataires de services médicaux d'urgence.

F. Les EPI contaminés doivent être jetés ou nettoyés, selon la procédure approuvée par le Ministère.

NOTE : Des processus doivent être mis en place avant l'incident pour tous les EPI afin de déterminer si l'EPI est à jeter ou nettoyer.

Veiller à ce que les enveloppes extérieures soient lavées séparément des doublures intérieures afin de réduire le transfert de contaminants de l'extérieur du vêtement à la doublure intérieure. Un EPI approprié doit être en place pendant le

processus de séparation du vêtement extérieur de la doublure intérieure, ainsi que pendant le chargement et le déchargement de la machine à laver. Des vêtements de rechange doivent être fournis pendant le lavage des vêtements principaux. Au moment du séchage, s'il n'y a qu'une seule sècheuse, les doublures intérieures doivent être essayées séparément, avant les vêtements extérieurs. Après le séchage, les doublures intérieures et les vêtements extérieurs doivent être inspectés pour vérifier qu'ils ne sont pas endommagés avant d'être réassemblés.

G. Renvoyer à la station les EPI nettoyés qui ne sont plus contaminés.

III. PROCÉDURES

ANNEXE D – Transport, entreposage et entretien de l'équipement

Introduction

Cette procédure couvre le transport, l'entreposage et l'entretien des équipements, du matériel de sécurité, des dispositifs et des vêtements liés à la décontamination. Elle doit être strictement respectée, quel que soit le processus de décontamination (nettoyage de routine, nettoyage avancé, nettoyage spécialisé ou décontamination à très faible risque).

Transport

A. Aucun EPI ou équipement contaminé ne peut être placé à l'intérieur de la cabine du camion de pompiers, aux côtés des pompiers, y compris les APRA, les tuyaux et l'équipement utilisés. Une fois l'équipement correctement nettoyé et décontaminé, il peut être remis dans la cabine ou le compartiment de l'appareil. Tous les EPI contaminés doivent être transportés dans de gros sacs, placés dans un compartiment extérieur ou via un véhicule de soutien. Une fois de retour à la station, tout l'équipement utilisé sur les lieux doit être correctement nettoyé avant d'être remis en service.

B. La cabine du camion de pompiers, y compris le coussin du siège, doit être soigneusement lavée, au moins une fois par mois et après l'incident.

Entreposage

Respect de la norme de la NFPA pour les équipements de lutte contre les incendies (NFPA 1971) et les APRA (NFPA 1981 ?).

Entretien

Tous les équipements, matériels, appareils et vêtements de sécurité doivent être utilisés et entretenus conformément aux spécifications du fabricant, et être régulièrement inspectés selon un calendrier prescrit conforme aux spécifications du fabricant.

III. PROCÉDURES

ANNEXE E - Nettoyage spécialisé, y compris les risques étiologiques, les dangers liés à l'eau et les risques radioactifs

Introduction

Cette procédure couvre toutes les opérations de lutte contre l'incendie qui ont pour conséquence de souiller un pompier et/ou son EPI avec des matières dangereuses ou des agents biologiques connus, suspectés ou possibles.

Planification avant l'incident

Planification préalable aux incidents. Examiner les procédures et, si elles sont adaptées à la situation en cours, rassembler le matériel nécessaire dans un conteneur facile à transporter. Certains services disposent de tous les articles spéciaux nécessaires à la décontamination étiologique dans une 'Trousse de décontamination étiologique'.

De nombreux services auront rarement besoin d'utiliser ces procédures. Pour éviter la perte de compétences et aussi que certaines étapes critiques des procédures soient accidentellement omises, il est suggéré de laisser sur place une copie des procédures à suivre, et de donner une formation périodique sur ces procédures. Il n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît de respecter ces procédures avec précision. Il ne faut pas attendre d'avoir une vingtaine de sacs poubelles contenant des vêtements contaminés, jonchant le sol, pour chercher un endroit où les faire nettoyer. La plupart des entreprises de nettoyage commerciales ne seront pas disposées à accepter de nettoyer des vêtements contaminés.

En outre, lors de certains incidents, la nature ou l'étendue de la contamination peut être telle qu'une décontamination complète dépasse les ressources des services d'incendie (en particulier avec le nettoyage spécialisé), aussi faudra-t-il un traitement spécialisé. Avec ces trois niveaux, il convient d'envisager la destruction de tous les articles perméables en cas d'exposition grave.

L'employeur, par l'intermédiaire du CLI, doit donc prendre des dispositions préalables, soit :

- se procurer des fûts en acier à toute heure du jour ou de la nuit. Les fûts doivent être propres et avoir un couvercle amovible - et pas seulement une bonde et un trou d'aération,
- faire analyser et décontaminer par des experts les équipements et vêtements contaminés par des substances extrêmement dangereuses. Cette étape est indispensable en cas de risques étiologiques, de dangers liés à l'eau et de risques radioactifs, bien qu'il puisse être nécessaire de faire appel à différentes entreprises pour les différents niveaux,

- prévoir des méthodes d'élimination acceptables pour les articles qui ne peuvent pas être nettoyés, ou qu'il ne serait pas rentable de tenter de nettoyer, pour les contaminants étiologiques, réactifs à l'eau et radioactifs,

- avoir recours à un service de blanchisserie, du genre de ceux utilisés par les établissements hospitaliers, pour effectuer la décontamination étiologique des vêtements de protection. Ce service de blanchisserie devrait être sollicité pour le prêt d'un certain nombre de sacs de stérilisation, qui sont généralement utilisés dans les hôpitaux pour y mettre le linge sale et pour l'envoyer au service de blanchisserie. Vérifier que le service de blanchisserie peut prendre les vestes de protection - dans certains cas, les boucles peuvent frapper et endommager l'intérieur de leurs machines.

- vérifier la disponibilité de vêtements et d'équipements de protection de remplacement pouvant être utilisés pendant la décontamination des articles originaux pour les risques étiologiques, les dangers liés à l'eau et les risques radioactifs, et

- établir une politique concernant les articles personnels tels que bagues, portefeuilles, montres, etc. Beaucoup d'entre eux, en particulier les articles en cuir, ne peuvent pas être décontaminés et devront être détruits. Les pompiers doivent connaître la politique de leur service en matière de dédommagement ou de remplacement.

A. Dangers étiologiques

Équipement spécial nécessaire – Dangers étiologiques

Une bombe aérosol (comme celle utilisée pour la pulvérisation de pesticides), une substance biologique neutralisante (comme l'eau de Javel, un agent stérilisant commercial, etc.), des sacs à ordures de couleur orange, des sacs à ordures de couleur noir, des sacs de stérilisation comme ceux utilisés par les blanchisseries des hôpitaux, et une boîte de masques chirurgicaux.

Sur place

1. En cas d'utilisation d'eau de Javel, préparer une solution de 5 à 6 % d'eau de Javel dans la bombe aérosol. Prendre note du pourcentage de concentré d'eau de Javel lors du calcul de la composition de la solution. De nombreuses marques achetées en magasin ont déjà un pourcentage de 6 %. En cas d'utilisation d'un stérilisateur commercial, suivre les instructions du fabricant.

2. Rincer le pompier de la tête aux pieds avec de l'eau à basse pression. Le masque de l'APRA peut maintenant être retiré. Placer les casques dans un ou plusieurs sacs poubelles en plastique noir et fermez-les. Placer le masque chirurgical sur le pompier.

3. En cas d'utilisation d'eau de javel, vaporiser les bottes des pompiers (mais pas la tenue de feu) et tous les outils, tuyaux et autres équipements utilisés (à l'exception des radios portables) avec la solution *d'eau de Javel* dans la bombe aérosol. Laisser agir pendant 10 minutes, puis rincer à l'eau. Avec un stérilisateur commercial, suivre les instructions du fabricant.

3. Retirer l'APRA, le placer dans un sac poubelles en plastique noir et le fermer. Enlever les vêtements de protection des pompiers (sauf les bottes et les gants), les mettre dans un sac à ordures en plastique orange et le sceller. Enlever toute radio portable qui a été portée, la mettre dans un sac à ordures en plastique noir et le sceller. Jeter les masques chirurgicaux.

4. Ne pas fumer, manger, boire ni se toucher le visage.

5. Avant de quitter les lieux, un pompier portant un APRA doit essayer de vaporiser une solution d'eau de javel sur la plus grande partie possible du sol exposé au matériau avec de l'eau de lavage. Ensuite, il doit rincer l'extérieur de la bombe aérosol avec de l'eau propre.

6. Avant de quitter les lieux, sceller les sacs à ordures orange dans les sacs de stérilisation.

Rappel I - Ne pas fumer, manger, boire, ni se toucher le visage ou jusqu'à ce que l'étape 12 soit terminée.

Rappel II – Utiliser les sacs poubelles noirs pour les objets retenus à la station. Les sacs orange sont destinés aux articles envoyés pour être stérilisés.

De retour à la station

7. Mettre les appareils temporairement hors service.

8. Un pompier doit porter des vêtements de protection et un APRA, et, dans une zone extérieure, effectuer les tâches suivantes :

- Ouvrir les sacs poubelles en plastique noir, essuyer tous les casques, radios portables, appareils respiratoires isolants et bouteilles usagées avec un chiffon légèrement humidifié contenant 6 pour cent de solution d'eau de Javel. Après 10 minutes, essuyer à nouveau ces articles avec un chiffon humidifié à l'eau propre. En cas d'utilisation d'un stérilisateur commercial, suivre les instructions du fabricant.

- Sceller tous les sacs à ordures noirs et chiffons usagés dans un autre sac et les mettre à l'extérieur pour le ramassage normal des ordures. Si vous utilisez de l'eau de Javel, vider la bombe aérosol et la rincer pour éliminer les résidus d'eau de javel.

9. Enlever tous les vêtements portés sur les lieux, y compris les sous-vêtements, et les mettre dans un sac poubelle pour les faire laver et/ou nettoyer à sec (cette

dernière option est préférable). Emporter tous les sacs poubelles contenant des vêtements contaminés dans un endroit où ils pourront être nettoyés séparément des autres vêtements.

10. Tout le personnel doit se doucher, se frotter tout le corps avec de l'eau et du savon, en insistant particulièrement sur les zones autour de la bouche et des narines, et sous les ongles. Se laver les cheveux avec un shampoing, et se nettoyer en profondeur la moustache, le cas échéant.

11. Ne pas fumer, manger, boire ni se toucher le visage tant que l'étape 12 n'est pas terminée.

12. Enfiler des vêtements propres. Remettre les appareils en service une fois la décontamination terminée.

13. Faire vérifier les tuyaux d'incendie et les APRA par un personnel compétent avant de les remettre en service.

14. Prendre les dispositions nécessaires pour que les sacs de stérilisation soient apportés à un service de buanderie de type hospitalier pour faire nettoyer et stériliser les vêtements de protection, les gants et tout autre vêtement envoyé.

Rappel

15. Utiliser les sacs poubelles noirs pour les objets conservés à la station. Les sacs orange sont destinés aux articles envoyés pour être stérilisés.

Pour changer les bouteilles d'APRA sur le lieu de l'accident.

16. Rincer la bouteille vide et les environs du dos du pompier avec de grandes quantités d'eau à basse pression. Rincer également le masque et le tube respiratoire pour empêcher l'inhalation de matières nocives lorsque le régulateur est débranché. Porter des gants en caoutchouc à manchette, comme ceux utilisés par les monteurs de lignes, pour changer la bouteille. Rincer les gants après utilisation avant de les enlever. Placer la bouteille vide dans un sac à ordures en plastique noir et fermez-le pour une décontamination ultérieure. La personne qui effectue le rinçage et le changement de bouteille doit porter des vêtements de protection et un APRA.

B. Dangers liés à l'eau

Sur la scène

1. Installer un aspirateur à double filtre HEPA approprié avec alimentation électrique. Fournir une brosse sèche et une méthode de captage et de confinement des matériaux qui tombent du personnel contaminé. Les assistants doivent revêtir des vêtements de protection complets et porter des APRA, ainsi que des combinaisons chimiques jetables, si elles sont disponibles et appropriées.

2. En cas d'incident radiologique : Les pompiers soupçonnés d'être contaminés seront examinés avec soin à l'aide d'un moniteur de rayonnement adapté à la détection de la contamination de surface. Toutes les parties de leurs vêtements et de leur équipement personnel seront scannées, y compris les semelles des bottes. Si aucun relevé n'est trouvé, le personnel qui a été contrôlé peut quitter la zone de décontamination.

3. S'il ne s'agit pas d'un incident de radiation, ou si le pompier a été trouvé contaminé par la radioactivité : Placer le pompier au centre de la zone de confinement, nettoyer son casque et le mettre sur sa nuque, puis nettoyer l'intérieur du casque.

4. Commencer le nettoyage de la tête vers le bas. Inclure toutes les zones externes. Desserrer le harnais de l'APRA pour permettre le nettoyage derrière les sangles et la plaque dorsale. En outre, desserrer la ceinture de sécurité et nettoyer le côté intérieur.

5. Lorsque les pompiers ont été entièrement nettoyés par l'aspirateur ou brossés, ils sortent de la zone de confinement. Par la suite, leurs bottes, y compris les semelles, doivent être nettoyées afin que tout contaminant reste à l'intérieur de la zone de confinement.

6. Les procédures suivantes sont détaillées ci-après :

- Incident radioactif – Suivre la procédure relative aux incidents radioactifs
- Incident étiologique ou de pesticide sec – Suivre la procédure relative aux incidents étiologiques
- Autres incidents - voir l'annexe A - Nettoyage de routine, à moins que le nettoyage avancé ne soit jugé plus approprié

7. Placer tous les filtres usagés et les déchets collectés dans un sac poubelle, scellé et étiqueté, et éliminé d'une manière acceptable pour l'organisme compétent.

C. Dangers radioactifs

Sur le terrain - Dangers radioactifs

1. Préparation

(a) Délimiter une zone de décontamination en deux parties.

b) Préparer une solution de détergent et d'eau. Se procurer des brosses à recurer.

c) Prévoir une réserve d'air, de préférence avec un appareil de travail ou sinon avec un APRA.

d) Dans la première partie de la zone de décontamination, mettre en place une méthode de captage des eaux de ruissellement, soit avec des pataugeoires, soit par l'utilisation de bâches.

e) Le cas échéant, une "passerelle" de feuilles de polyéthylène (lestées si nécessaire) peut être placée entre la sortie du lieu de l'incident et la zone de décontamination, afin d'éviter une éventuelle contamination du sol.

2. L'équipe de décontamination enfilera des APRA et des combinaisons chimiques jetables.

3. Les pompiers soupçonnés d'être contaminés seront soigneusement scannés à l'aide d'un moniteur de rayonnement adapté à la détection de la contamination de surface. Toutes les parties de leurs vêtements de protection et de leur équipement personnel seront scannées, y compris la semelle des bottes. Si aucun relevé n'est trouvé, le personnel qui a été contrôlé peut quitter la zone de décontamination.

4. Le personnel contaminé sera soigneusement nettoyé avec la solution détergente par l'équipe de décontamination. Cette opération est suivie d'un rinçage à l'eau à basse pression. Des efforts doivent être faits pour capter les eaux de ruissellement.

5. Les pompiers se rendront ensuite dans la deuxième partie de la zone de décontamination, où ils seront à nouveau examinés à l'aide du moniteur de rayonnement. Si des relevés sont trouvés, ils retourneront dans la première partie de la zone de décontamination et l'étape 4 sera répétée.

6. Lorsque tout le personnel aura été débarrassé de la contamination, l'équipe de décontamination sera elle-même aspergée. La question des eaux de ruissellement captées sera discutée avec les autorités environnementales, et leur élimination sera organisée d'une manière qui leur convienne.

7. Au cas où les pompiers décontaminés manqueraient d'air respirable, la réserve d'approvisionnement définie à l'étape 1 leur sera transmise. Ils devront retenir leur respiration pendant qu'ils changent de masque.

8. Dans le cas où, malgré des nettoyages répétés, un pompier ne peut pas être décontaminé, il enlèvera autant de vêtements que possible dans la deuxième partie de la zone de décontamination et mettra des vêtements propres ou de rechange. Les vêtements qui ont été enlevés seront scellés dans des sacs poubelles et renvoyés à la station. Cette marche à suivre doit être strictement respectée de manière à ne pas contaminer les vêtements propres.

9. Tout équipement suspecté d'être contaminé, ou connu comme l'étant, sera scellé dans des sacs poubelles et renvoyé à la station.

Retour à la station – Dangers radioactifs

10. Répéter les étapes 5 à 12 pour les pompiers dont la contamination a été constatée à l'étape 3, et pour tout équipement contaminé.

Pour changer les bouteilles d'APRA sur les lieux -- Le personnel qui sort de l'incident pour faire changer la bouteille de son appareil respiratoire sera scanné à l'aide d'un moniteur de contamination radioactive de la même manière que pour l'étape 3.

Si aucun relevé n'est trouvé, le pompier peut se rendre dans la zone de changement des bouteilles de l'APRA et ensuite revenir sur les lieux de l'incident avec une nouvelle bouteille.

Le personnel trouvé contaminé peut ne pas revenir sur les lieux de l'incident. Il sera soumis à la procédure complète de décontamination de la radioactivité, et d'autres pompiers seront envoyés sur les lieux de l'incident pour remplacer les pompiers retirés.

Avant que les pompiers de remplacement n'entrent, ils doivent essayer d'obtenir des informations sur l'endroit où les autres membres du personnel ont pu recevoir leur contamination, afin de leur permettre de prendre les précautions nécessaires lorsqu'ils approchent de cette zone.

III. PROCÉDURES

ANNEXE F – Décontamination à la suite d'une exposition extrêmement faible

Introduction

Cette procédure couvre toutes les opérations de lutte contre l'incendie qui entraînent une exposition extrêmement faible aux produits de combustion connus. Noter que cette procédure n'est pas suffisante pour les quantités moyennes de tout hydrocarbure ou carburant en combustion, y compris, mais sans s'y limiter, le diesel, le carburéacteur ou le pétrole.

A. Le CLI détermine la nécessité d'une décontamination sur place :

1. Reconnaître le danger et déterminer les besoins en matière de décontamination sur place (type, emplacement, équipement et ressources humaines nécessaires).
2. Désigner la ou les unités responsables de la décontamination sur place et donner des directives sur le type de décontamination requis pour le personnel.
3. Transmettre les attentes en matière de décontamination et indiquer l'emplacement de la zone de décontamination sur place.

B. Préparer la zone de décontamination sur place

Le personnel affecté aux unités de décontamination sur place doit localiser et préparer la zone en amont de l'incident et en aval de la zone de réadaptation/traitement médical. Le personnel chargé de la décontamination des autres personnes doit donner l'EPI approprié conformément à la politique.

C. Procédure - Décontamination à la suite d'une exposition à des substances connues à très faible risque

De retour à la station

1. Laver tous les vêtements de protection avec une solution de phosphate trisodique doux (1 à 2 %). Rincer à l'eau.
2. Laver les bouteilles et les harnais des APRA avec une solution de phosphate trisodique doux. Prendre soin d'essuyer, et non de frotter, les alentours de l'assemblage du régulateur. Rincer à l'eau propre. En cas de doute qu'une partie de l'appareil est endommagée, s'assurer qu'elle est envoyée pour être réparée.
3. Frotter les mains et le visage avec de l'eau et du savon. Note : Lorsque le frottement des vêtements de protection peut dégager des vapeurs nocives prises dans les fibres, il peut être nécessaire de porter un appareil respiratoire pendant le lavage des vêtements de protection. Dans ce cas, surveiller l'atmosphère autour de la zone de lavage. Le dégagement de vapeurs peut indiquer qu'un nettoyage commercial est nécessaire.
4. Commencer par le haut de la tête et utiliser la brosse sèche pour enlever le plus grand nombre de particules possible de l'EPI des pompiers, y compris le harnais de l'APRA et la bouteille d'air, ce qui devrait prendre au moins vingt (20) minutes.
5. Utiliser au moins une lingette humide de la 'Trousse de décontamination des pompiers' pour essuyer le masque afin d'essayer d'enlever les particules les plus fines de cette zone particulièrement sensible.
6. Brosser le dessus puis le dessous des bottes du pompier et s'assurer qu'il ne reste aucun débris, y compris dans les rainures sous les semelles.

III. PROCÉDURES

ANNEXE G – Décontamination de la combinaison chimique

Lors de l'enlèvement d'une combinaison chimique, un assistant convenablement protégé doit la rouler sur elle-même afin d'empêcher l'extérieur de la combinaison d'entrer en contact avec la personne qui la porte.

En raison de la souplesse et de l'imperméabilité inhérentes aux combinaisons de protection contre les produits chimiques, il suffit généralement d'effectuer la partie de la décontamination des pompiers sur place. De retour au poste, au lieu d'effectuer les étapes énumérées dans la procédure appropriée, les pompiers

doivent laver et rincer les combinaisons chimiques et les examiner soigneusement pour détecter les dommages causés lors de l'incident. Les fermetures à glissière doivent être lubrifiées avec leur lubrifiant spécial.

Il est recommandé de communiquer avec le fabricant de la combinaison à propos de l'exposition, ainsi que d'assurer un suivi de la part du fabricant du produit chimique auquel la combinaison a été exposée, afin de déterminer l'effet à long terme de l'exposition aux ensembles de protection chimique. Tout résultat douteux ou inhabituel, à quelque stade que ce soit du processus de décontamination ou d'essai, doit être immédiatement communiqué aux fabricants -- le vêtement doit alors être mis hors service jusqu'à ce qu'il puisse être réparé ou réévalué. Si un vêtement à usage limité (jetable) est contaminé, après une décontamination importante, il doit être mis dans un sac et éliminé d'une manière acceptable pour l'autorité compétente.

III. PROCÉDURES

ANNEXE H – Environnement

Un concept fondamental constitue la base des procédures de décontamination d'urgence : *'L'être humain passe avant l'environnement'*. Nonobstant ce qui précède, lorsque le confinement des eaux de ruissellement est nécessaire, il faut s'efforcer véritablement d'éviter les éventuelles conséquences juridiques. Voici quelques exemples de bassins de retenue :

- pataugeoires pour enfants,
- réservoirs portables,
- bâches posées sur un carré formé par un tuyau d'aspiration dur ou une petite échelle au sol,
- endiguement avec de la terre, des sacs de sable, etc., le tout recouvert de bâches.

Les pompiers qui sortent d'un bassin de confinement doivent lever un pied, le faire rincer pour que l'eau tombe dans le bassin, sortir avec ce pied et répéter la manœuvre pour l'autre pied. Lorsque le bassin de confinement est plein, il doit pouvoir être siphonné ou pompé dans des fûts ou dans un camion à vide pour une élimination contrôlée d'une manière acceptable pour l'autorité compétente. Tout écoulement qui n'est pas contenu finira par se déverser dans les égouts et les cours d'eau, ou s'il s'enfonce dans le sol, il atteindra finalement la nappe phréatique. Dans les cas où il n'est pas possible d'aménager un bassin de captage, à condition de diluer un produit chimique avec de l'eau à raison d'environ 2000:1, la pollution des cours d'eau sera considérablement réduite.

Toute substance qui pénètre dans les égouts et les cours d'eau doit être signalée aux autorités environnementales compétentes et à la station d'épuration des

eaux usées susceptible de la recevoir. Si nécessaire, informer les autorités responsables de l'eau en aval de la zone de décontamination de la pollution réelle ou potentielle.

Pour les matériaux qui ont un effet grave sur l'environnement, la décontamination la plus appropriée consistera généralement à utiliser des quantités minimales d'eau, avec un confinement des eaux de ruissellement. Les autres substances doivent être évacuées par le personnel avec le facteur 2000:1 comme ligne directrice minimale.

Note du traducteur : Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.